

Jeudi 36
Gazette de Lyon, 26 avril

1882.

Cherme gracié samedi 29
avril.



Chacun des graciés, après avoir exprimé la résolution de renoncer à ses erreurs passées, a juré fidélité au prince président de la République et a signé la déclaration suivante :

« Je soussigné.... déclare sur l'honneur accepter avec reconnaissance la grâce qui m'est faite par le prince-président de la République, et promets de respecter les lois, d'être fidèle au gouvernement que le pays s'est donné, et de ne plus faire partie des sociétés secrètes. »

QUES

Occasion A vendre un fort joli **Esca-**
lier anglais tout neuf,
composé de 23 marches en bois de chê-
ne. S'adresser aux *Délices de Beaure-*
gard, place Bellevue. 352

arbon

A louer, pour cause de départ,
un très beau et très vaste
APPARTEMENT composé de 14
pièces et de nombreux cabinets chauffés
par des calorifères, sur le quai du Rhône,